Claude Levoyer Le 22 janvier 2018 45 avenue du Cdt L’Herminier 38380 ST Laurent du Pont Tél : 0789237853 Madame Pascaline MENARD

Responsable Déchets

CC Cœur de Chartreuse

ZI Chartreuse Guiers

38380 Entre Deux Guiers

Objet : suppression de la collecte des OM en sacs

Madame

Bien que je ne sois pas contre la collecte par points de regroupement (comme je vous l’ai dit lors de ma dernière visite) Je serais curieux de prendre connaissance de la décision prise par les élus de la CC Cœur de Chartreuse et vous prie donc de me fournir l’extrait de la délibération, vous autorisant à effectuer la collecte des déchets ménagers en points de regroupement sur le territoire de la CC Cœur de Chartreuse plus particulièrement à St Laurent du Pont.

Je tiens par la présente à vous rappeler les articles R.2224-24 R-2224-26 et R 2224-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans l’attente de cet extrait, je vous prie d’agréer, Madame, l’expression de mes salutations distinguées

Claude Levoyer

[legrandduc0@orange.fr](mailto:legrandduc0@orange.fr)